



FICHE DE NUMEROTATION N° 570555-202959

Autorite Contractante:

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES

MARCHE N° 3568/M-2025

DIRECTION REG. DES MARCHES PUBLICS KAYES

**MODE DE PASSATION: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A
COMPETITION RESTREINTE**

APPROUVE LE : _____

NOTIFIE LE : _____ par Ordre de Service n° _____

OBJET: Fourniture de produit et consommable de transfusion

TITULAIRE(S):

**HAWA / RAMED DISTRIBUTION DIALLO HAWA DIALLO RAMED DISTRIBUTION NIF:
085150270J**

MONTANT DU MARCHE: 14 947 500 F CFA HT

DELAI D'EXECUTION: 30 jours

FINANCEMENT: BN

Section : 633

Chapitre

50120030020001011028

Nature

641101

Enregistré au Service des Impôts:

DATE DE NUMEROTATION: 2025-09-01 15:47:43.0

CONTRAT : N°

Suivant l'Arrêté N°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril 2020 portant modification de l'Arrêté n° 2015-3721/MEF-SG du 22 Octobre 2015 en application des dispositions du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des contrats publics et de délégations de service public et ses textes d'application.

INTITULE : Achat de Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.

MAITRE D'OUVRAGE : Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.

TITULAIRE :

RAMED

Société Médicale Réactif Produit de Labo

NIF: 085150270J

Compte N° : 400002361926 BNDA

, Cel : 66 83 11 85-Bamako.

MONTANT DU MARCHÉ : Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Francs CFA (14 947 500) Francs CFA HT.

DÉLAI D'EXÉCUTION : 30 jours

FINANCEMENT : Budget d'Etat. Exercice 2025

UF : 50120030020001011028

CE: 64-1161

Date d'Approbation :

Date de Notification :

ENREGISTRE

AU SERVICE DES IMPOTS

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix N°2025-010/HFD-K intervenue entre **L'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes** (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante ») d'une part et **RAMED, Société Médicale Réactif Produit de Labo ; Sise à Bamako; Tél: 66 83 11 85**. Ci-après désigné comme le « Fournisseur» d'autre part :

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que le Fournisseur réalise l'**achat de Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes** et a accepté l'offre de ces Achats pour un montant égal à : **Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Francs CFA (14 947 500) Francs CFA HT** ci-après désigné comme « Le montant du contrat ».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) Acte d'engagement
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les Produits et de remédier aux défauts et insuffisances de ces produits et matériels conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de : **Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Francs CFA (14 947 500) Francs CFA HT**. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de **30 jours** à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

100% du Montant total du Contrat sera payé après la livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

Les règlements au profit du Fournisseur au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte **400002361926 BND**. Ouvert au nom de **RAMED**; après réception et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION :

Le fournisseur doit, fournir une caution de bonne exécution délivrée par une banque agréée au Mali ; dont le montant est de : **448 425 CFA. Représentant 3% du Montant total du Marché**. La validité de ce document doit couvrir toute la durée du Contrat.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les matériels livrés à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnés par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la réception des fournitures, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2500^{ème} du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 11 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 12: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché **d'achat de Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes**; conclu entre la Direction général de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes et **RAMED**; Sise à **Bamako** ; Tél: : **66 83 11 85** passé après la demande de Renseignements et de Prix à Compétition restreinte N° 2025-10/HFD-K, pour un montant de :

Lu et accepté par Le Fournisseur Hawa DIALLO Kayes, le _____	Conclu par L'Autorité contractante compétente Responsables du Service Administratif et Financier Minamba DOUMBIA Kayes, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier Kayes, le _____	Approuvé par Le Directeur Général <u>Dr Samou DIARRA</u> Kayes, le _____

Section V : Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

Le Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de fournitures et services connexes s'applique au présent marché.

RAMED
Société Médicale Réactif Produit de Labo
NIF: 085150270J
Compte N° : 400002361926 BNDA
Cel : 66 83 11 85-Bamako.

ACTE D'ENGAGEMENT

A

Monsieur le Directeur Général de l'Hôpital
Fousseyni DAOU de Kayes.

Je soussigné Monsieur : **Hawa DIALLO**

Agissant et pour le compte de **RAMED**

Numéro d'identification fiscal (NIF) : **085150270J** ; Tel **66 83 11 85**

Faisant élection de domicile à Bamako.

Après avoir examiné toutes les clauses du contrat et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité l'achats **de Fourniture de Produit et Consommable de**

Transfusion pour le compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes; me soumet et m'engage à exécuter le contrat conformément à ces clauses pour un montant ferme et non révisable de **Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Francs CFA (14 947 500)Francs CFA HT**. Je m'engage à fournir dans un délai de **Trente (30) jours** à compter de la date de réception de la notification de l'approbation du contrat.

Je garantis l'administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couvert par des brevets d'intervention.

Les sommes qui ne seront dues pour l'exécution du contrat feront l'objet de virement au Compte bancaire numéro **400002361926 BNDA Ouvert au nom de RAMED**.

Fait à Kayes, le / / 2025

Signature et cachet du fournisseur

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

En date du 26 juin 2025.

L'an deux mille Vingt Cinq et le Vingt Six juin, les membres de la sous-commission de réception et d'ouverture des plis se sont réunis dans le Bureau du Responsable du Service Administratif et Financier de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes, pour procéder à l'ouverture publique des offres ainsi qu'ils suivent :

La lecture à haute voix du contenu des enveloppes ; a donné les résultats ci-après :

- **DRPCR N° 2025-10/HFD-K : Relative à la Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant de la Soumission	Observations
1	SAM-MED Sarl	15 217 500	
2	RAMED	14 947 500	
3	FOUSSEYNI COULIBALY	15 185 500	
4	GIE MEDITECH	15 176 000	

Kayes, le 26/06/2025

Ont signé :

Le Rapporteur

Le Président de la Commission

Bassirou COULIBALY

Minamba DOUMBIA

• **Demba KANTE**

Membre

MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

-----0-----

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES
Tél/Fax : 21 52 12 32/ BP : 98

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----0-----

RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX
EN REPONSE A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET
DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE N°2025-
10/HFD-K DU 12/06/2025. RELATIVE A LA
FOURNITURE DE PRODUIT ET CONSOMMABLE DE
TRANSFUSION POUR LE COMPTE DE L'HÔPITAL
FOUSSEYNI DAOU DE KAYES.

FINANCEMENT : Budget d'Etat. Exercice 2025

Exercice 2025

Objet : Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°2025-10/HFD-K du 12/06/ 2025, relative à la **Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°2025-10/HFD-K, du 12/06/ 2025, relative à la Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion.

Date et le numéro de la lettre d'invitation : N°2025-10/HFD-K du 12/06/ 2025.

Date et lieu de dépôt des offres : 26/06/2025 à 09h 00mn au **secrétariat général de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

Date et lieu d'ouverture des offres : 26/06/2025 à 09 heures 30 mn à **l'hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

Nombre de plis reçus : Quatre (04)

1. SAM-MED Sarl Plis N° 01
2. RAMED Plis N° 02
3. FOUSSEYNI COULIBAL.....Plis N° 03
4. GIE MEDITECH Plis N° 04

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Minamba DOUMBIA RSAF/Président de la Commission
- Demba KANTE Membre
- Bassirou COULIBALY Membre

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le 26/06/2025 à **09 Heures 30 mn** dans le Bureau du RSAF de l'hôpital Fousseyni DAOU de Kayes. Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

I- VERIFICATION DES OFFRES

**TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES
PIECES DEMANDEES**

N° Ordre	Désignation des pièces	soumissionnaires			
		SAM-MED Sarl Pli n°1	RAMED Pli n°2	FOUSSEYNI COULIBAL Pli n°3	GIE MEDITECH Pli n°4
1	Soumission (datée et signée)	FC	FC	FC	FC
2	Carte d'Identification fiscale (NIF)	NF	FC	FC	FC
4	Quitus fiscal en cours de validité,	NF	FC	FC	FC
5	Attestation de déclaration mensuelle de la TVA	NF	FC	FC	FC
7	Devis Estimatif	FC	FC	FC	FC
8	Bordereau des Prix Unit	FC	FC	FC	FC
9	Expérience (Bordereau de Livraison ; PV de Réception/Contrat)	NF	NAP	FC	FC

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

NAP : Non Applicable.

II- OFFRE JUGE CONFORME:

- **Pli N° 2** : RAMED
- **Pli N° 3** : FOUSSEYNI COULIBAL
- **Pli N° 4** : GIE MEDITECH

III- OFFRE JUGE NON CONFORME:

- **Pli n°1** : SCI EAGLE FAM Sarl

IV- CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Néant

TABLEAU N°2 : RECAPITULATIF ET DE COMPARAISON DES OFFRES

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte N° 2025-10/HFD-K du 12/06/ 2025

- Date de remise des plis : le **12/06/2025**
- Date d'ouverture des plis : le **26/06/2025**
- Lieu d'ouverture : **l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

N°	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement	Erreur	Montant corrigé TTC	Observations
1	SAM-MED Sarl	15 217 500	RAS	15 217 500	
2	RAMED	14 947 500	RAS	14 947 500	
3	FOUSSEYNI COULIBALY	15 185 500	RAS	15 185 500	
4	GIE MEDITECH	15 176 000	RAS	15 176 000	

V- Observations :

Après vérification des offres, aucune Observation n'a été constatée.

VI- Conclusion :

A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte N° 2025-10/HFD-K relative à la **Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le Compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.** La commission propose le soumissionnaire de **RAMED** comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant de : **Quatorze Millions Neuf Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Francs CFA (14 947 500) Francs CFA HT.** Pour un délai de **Trente (30) jours** à compter de la date de notification du contrat.

Kayes, le 26/06/2025

Ont signé :

Le Rapporteur

Le Président de la Commission

Bassirou COULIBALY

Minamba DOUMBIA

• **Demba KANTE**

Membre

**MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

-----0-----

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES
Tél/Fax : 21 52 12 32/ BP : 98

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----0-----

LISTE DE PRESENCE

**Relatif aux travaux de dépouillement des offres relatives à la Fourniture de Produit et
Consommable de Transfusion pour le Compte l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

N° Ordre	PRENOMS	NOM	QUALITE	EMARGEMENT
01	Minamba	DOUMBIA	Président	
02	Bassirou	COULIBALY	Membre	
03	Demba	KANTE	Membre	
04	Dramane	SISSOKO	Représentant DRMP-Kayes	

**MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE

**Passation des Marchés de Fournitures ou de services
courants**

**Relative à la Fourniture de Produit et Consommable de
Transfusion Pour l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

DRPR N°2025-10/HFD-K

**Autorité contractante :
Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.**

Source de financement: Budget d'Etat. Exercice 2025

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreint a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Formulaire de renseignement du candidat ;
- le Modèle de garantie de bonne exécution
- le Modèle de formulaire de contrat ;
- le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

Section I - Lettre de Demande de Renseignement et de Prix Erreur ! Signet non défini.

Lettre d'invitation	4
---------------------------	---

Section II - Instructions aux Candidats 6

Section III – Modèles d'annexes Erreur ! Signet non défini.

1. Lettre de soumission	Erreur ! Signet non défini.
2. Cadre du Devis estimatif.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Cadre du Bordereau des prix unitaires	Erreur ! Signet non défini.
4. Description technique des Fournitures ou de services courants	16
5. Formulaire de renseignements sur le Candidat	17
6. Formulaire de Contrat	19
7. Modèle de rapport d'évaluation des offres	23

**MINISTERE DE LA SANTE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES

Réf. : 2025-...../ HFD-K

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Kayes, le/..../ 2025

Le Directeur Général
Aux
Fournisseurs dont les noms sont cités ci-dessous

Objet : Lettre d'invitation relative à la Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes.

Le Direction de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la Fourniture de Produit et Consommable de Transfusion pour le compte de l'hôpital Fousseyni DAOU de Kayes. Dans un délai de **Trente (30) jours** à compter de la date de signature.

La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte, en application de l'article 24.1 de l'arrêté n°2015-372/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 modifié, portant Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public.

La demande de renseignement et de prix N°2025-10/HFD-K en date du /...../ 2025 est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci – après :

N°	Nom entreprise	N° d'Identification Fiscale (NIF)	Adresse	Téléphone
1	MALI BIO MEDICAL SERVICE- SARL	081143036G	BAMAKO	76 76 93 54
2	GIE MEDITECH	085155094W	BAMAKO	75 40 14 51
3	SAM-MED Sarl	083320886B	BAMAKO	76 42 11 71
4	RAMED	085150270 J	BAMAKO	66 83 11 85
5	FOUSSEYNI COULIBALY	011022643Y	KAYES	69 44 73 03

A. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Disposer au moins d'un (01) expérience de marchés de produits d'entretien au cours des **trois (3)** dernières années (2022-2023-2024) qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures. Ces expériences similaires doivent être attestées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception, accompagnées des copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants émanant d'organismes publics, para publics ou internationaux.

- Les entreprises nouvellement créées sont dispensées de la fourniture d'expérience conformément à l'article 4 de l'article 24.2 de l'Arrêté N°2015-1560/MEF-SG du 22 avril 2020 portant modification de l'arrêté n°2015-3721 / MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service.

B. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- Lettre de soumission;
- la copie certifiée conforme à l'original du registre de commerce ;
- la copie du Quitus Fiscal certifiée conforme à l'original, en cours de validité ;
- la copie certifiée conforme à l'original du NIF;
- la copie certifiée de l'Attestation de paiement de la TVA mensuelle,
- Certificat de non faillite.
- Le bordereau des prix unitaires, le devis estimatif et les spécifications techniques datés et signés.

L'attributaire du marché doit fournir obligatoirement dans un délai de deux (02) jour, les pièces ci-après : Statuts, INPS et OMH

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après au **secrétariat général de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes** Tel : 21 52 12 32 au plus tard **le/....../2025 à 9 H 00 précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être valides pendant une période de 10 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après salle de réunion de l'Hôpital F. DAOU **le/....../2025 à 09 H 30 min**.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Général

Dr Samou DIARRA

Spécialiste en MF/MC
Maitre de Recherche

Section II - Instructions aux Candidats

DISPOSITIONS GENERALES

L'objet de la Section I : est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour Soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) Conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- | | |
|--|---|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| 2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|------------------------------|--|
| 3. Contenu du Dossier | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après : <ul style="list-style-type: none">(a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;(b) les Instructions aux Candidats ;(c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;(d) Cadre de devis estimatif ;(e) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;(f) la Description technique des fournitures ;(g) le Modèle de garantie de bonne exécution ;(h) le Modèle de formulaire de contrat ;(i) le Modèle de rapport d'évaluation des offres. |
| | 3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP. |

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

- 4. Langue de l'offre**
- 4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.
- 5. Documents constitutifs de l'offre**
- 5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;
 - (b) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
 - (c) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (d) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
 - (e) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
 - (f) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
 - (g) tout autre document stipulé dans la DRP.
- 6. Mention du prix**
- 6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.
- 6.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.
- 7. Monnaies de l'offre**
- 7.1 Les prix seront libellés en FCFA.
- 8. Délai de validité des offres**
- 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

D. Dépôt des offres

- 9. Cachetage et**
- 9.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur

marquage des offres

offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;
- (b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

10. Date et heure limite de dépôt des offres

- 10.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres**11. Ouverture des plis par l'Autorité contractante**

- 11.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.
- 11.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires.

12. Evaluation et Comparaison des offres

- 12.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

F. Attribution du marché**13. Attribution du marché**

- 13.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.

14. Information des candidats

- 14.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du

rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.

- | | |
|--|---|
| 15. Notification du contrat | 15.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit. |
| 16. Garantie de bonne exécution | 16.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandatement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe. |
| 17. Recours | 17.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP. |

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N° : 00../ HFD-K/2025

A : (Indiquer le nom et l'adresse de l'Autorité contractante)

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e)(nom et titre du titulaire du contrat),

Agissant au nom et pour le compte de ;

Inscrit au Registre du Commerce sous le n°

Numéro d'identification fiscale (NIF) :

Faisant éllection de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix N°2023-01/CCK 2023 dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de livrer *[indiquer la description des fournitures et services]* conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de *[indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[préciser le nombre (par exemple 30 jours)]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins- disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à le2025.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

**MINISTER DE LASANTE
ET DES AFFAIRES SOCIALES**

HOPITAL F. DAOU DE KAYES

BP: 98; Tél / Fax 21 52 12 32

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte N° 2025-...../HFD du/...../2025

**2. Cadre du Devis estimatif
(À remplir par le soumissionnaire)**

N°	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
1.	CARTONS DE TUBE EDTA	5			30 Jours	Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes
2.	CARTONS DE TUBE SEC	5				
3.	TUBE CITRATE	5				
4.	WIDAL LATEX	10				
5.	GROUPE ANTI A	20				
6.	GROUPE ANTI B	20				
7.	GROUPE ANTI D	20				
8.	CEATINEMIE	5				
9.	ASLO LATEX	4				
10.	CRP LATEX	10				
11.	MAGNESIUM	4				
12.	LYSE	4				
13.	DULUENT	4				
14.	RINCE	4				
15.	PACK IONO	5				

16.	COTON	10				
17.	CARTONS DE 100 AINGUILLE	40				
18.	HB A1C	4				
19.	FT4	4				
20.	AFP	4				
21.	D-DIMER	3				
22.	CRP GETIN	15				
23.	CD 80	4				
24.	CREAT SPECTRO	20				
25.	ACIDE URIQUE SPECTRO	8				
26.	UREE SPECTRO	8				
27.	TRANSA GPT SPECTRO	4				
28.	TRANSA GOT SPECTRO	4				
29.	TG SPECTRO	4				
30.	LDL SEPECTRO	4				
31.	HDL SPECT	7				
32.	CHOLECST SPECTRO	4				
33.	MAGNESIUM SPECTRO	4				
34.	GLYCEMIE SPECTRO	4				
35.	DETERMINE HIV	5				
36.	CARTONS DE 40 AG HBC	15				
37.	CARTON DE 40 HCV	15				
38.	CARTON DE 40 BW	15				

[Arrêté le présent devis à la somme de :Francs CFA en HT.

Fait à Le/...../2025
Le Soumissionnaire

**MINISTER DE LASANTE
ET DES AFFAIRES SOCIALES**

HOPITAL F. DAOU DE KAYES

BP: 98; Tél / Fax 21 52 12 32

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

Cadre du Bordereau des prix unitaires
(À remplir par le soumissionnaire)

No	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
1.	CARTONS DE TUBE EDTA		
2.	CARTONS DE TUBE SEC		
3.	TUBE CITRATE		
4.	WIDAL LATEX		
5.	GROUPE ANTI A		
6.	GROUPE ANTI B		
7.	GROUPE ANTI D		
8.	CEATINEMIE		
9.	ASLO LATEX		
10.	CRP LATEX		
11.	MAGNESIUM		
12.	LYSE		
13.	DULUENT		
14.	RINCE		
15.	PACK IONO		
16.	COTON		
17.	CARTONS DE 100 AINGUILLE		
18.	HB A1C		
19.	FT4		
20.	AFP		
21.	D-DIMER		

22.	CRP GETIN		
23.	CD 80		
24.	CREAT SPECTRO		
25.	ACIDE URIQUE SPECTRO		
26.	UREE SPECTRO		
27.	TRANSA GPT SPECTRO		
28.	TRANSA GOT SPECTRO		
29.	TG SPECTRO		
30.	LDL SEPECTRO		
31.	HDL SPECT		
32.	CHOLECST SPECTRO		
33.	MAGNESIUM SPECTRO		
34.	GLYCEMIE SPECTRO		
35.	DETERMINE HIV		
36.	CARTONS DE 40 AG HBC		
37.	CARTON DE 40 HCV		
38.	CARTON DE 40 BW		

Fait à Le /..... /2025

Le Soumissionnaire

**MINISTER DE LASANTE
ET DES AFFAIRES SOCIALES**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

HOPITAL F. DAOU DE KAYES

BP: 98; Tél / Fax 21 52 12 32**3. Description technique des Fournitures ou de services courants***(À remplir par l'Autorité contractante)*

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1.	TUBE EDTA	CARTONS DE TUBE EDTA	5	30 Jours	Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes
2.	TUBE SEC	CARTONS DE TUBE SEC	5		
3.	TUBE CITRATE	TUBE CITRATE	5		
4.	WIDAL LATEX	WIDAL LATEX	10		
5.	GROUPE ANTI A	GROUPE ANTI A	20		
6.	GROUPE ANTI B	GROUPE ANTI B	20		
7.	GROUPE ANTI D	GROUPE ANTI D	20		
8.	CEATINEMIE	CEATINEMIE	5		
9.	ASLO LATEX	ASLO LATEX	4		
10.	CRP LATEX	CRP LATEX	10		
11.	MAGNESIUM	MAGNESIUM	4		
12.	LYSE	LYSE	4		
13.	DULUENT	DULUENT	4		
14.	RINCE	RINCE	4		
15.	PACK IONO	PACK IONO	5		
16.	COTON	COTON	10		
17.	AINGUILLE	CARTONS DE 100 AINGUILLE	40		

18.	HB A1C	HB A1C	4		
19.	FT4	FT4	4		
20.	AFP	AFP	4		
21.	D-DIMER	D-DIMER	3		
22.	CRP GETIN	CRP GETIN	15		
23.	CD 80	CD 80	4		
24.	CREAT SPECTRO	CREAT SPECTRO	20		
25.	ACIDE URIQUE SPECTRO	ACIDE URIQUE SPECTRO	8		
26.	UREE SPECTRO	UREE SPECTRO	8		
27.	TRANSA GPT SPECTRO	TRANSA GPT SPECTRO	4		
28.	TRANSA GOT SPECTRO	TRANSA GOT SPECTRO	4		
29.	TG SPECTRO	TG SPECTRO	4		
30.	LDL SEPECTRO	LDL SEPECTRO	4		
31.	HDL SPECT	HDL SPECT	7		
32.	CHOLECST SPECTRO	CHOLECST SPECTRO	4		
33.	MAGNESIUM SPECTRO	MAGNESIUM SPECTRO	4		
34.	GLYCEMIE SPECTRO	GLYCEMIE SPECTRO	4		
35.	DETERMINE HIV	DETERMINE HIV	5		
36.	AG HBC	CARTONS DE 40 AG HBC	15		
37.	HCV	CARTON DE 40 HCV	15		
38.	BW	CARTON DE 40 BW	15		

Fait à Le/...../2025

Le Soumissionnaire

Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____

DRP n° : _____

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommer « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année],¹ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Formulaire de renseignements sur le Candidat

¹ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i>
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i>
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

1. Formulaire de Contrat

CONTRAT No _____

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : _____

TITULAIRE : _____

MONTANT DU MARCHÉ : _____

DÉLAI D'EXÉCUTION : _____

FINANCEMENT : _____

CHAPITRE : _____

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No _____ intervenue le _____ entre *[indiquer le nom et adresse de l'Autorité contractante]* (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et *[nom et adresse complète du Fournisseur]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, *[mettre la désignation des fournitures et services]* et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison s
- (c) i nécessaire];
- (d) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (e) Les spécifications techniques ;
- (f) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de *[à préciser en lettres et en chiffres]* F.CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de *[Durée à préciser en lettres et en chiffres]* mois à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à préciser]* à la Banque *[à préciser]* à *[Pays à préciser]*, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION *[Le cas échéant]*

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème}) et un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenue de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché (préciser l'objet de marché), conclu entre [indiquer l'Autorité Contractante] et l'entreprise [indiquer la raison sociale et l'adresse complète de l'entreprise] passé après [préciser le mode de passation du marché], pour un montant de (préciser le montant du marché) FCFA (toutes taxes comprises) ou (hors taxes en application des dispositions de l'Arrêté n°..../MEF-SG du fixant le régime fiscal et douanier applicable au (insérer l'objet), financé par [préciser la source de financement] à hauteur de% pour un délai d'exécution de conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par L'Entrepreneur [Ou mandataire si groupement]	Conclu par L'Autorité contractante compétente [Maître d'ouvrage, Autorité contractante]
---	--

<i>[insérer le nom et le titre de la personne habilitée à signer]</i> Ville, le _____	<i>[insérer le nom et le titre de la personne habilitée à signer]</i> Ville, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier Ville, le _____	Approuvé par L'Autorité d'Approbation <i>[insérer le nom et le titre de la personne habilitée à signer]</i> Ville, le _____

2. Modèle de rapport d'évaluation des offres

MINISTERE DE LA SANTE

REPUBLIQUE DU MALI

ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

HOPITAL FOUSSEYNI DAOU DE KAYES

Un Peuple – Un But – Une Foi

**RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE A LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION
RESTREINTE N°...../... du/.../20... RELATIVE INSERER OBJET DU
MARCHÉ DE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 20.....**

FINANCEMENT : *insérer source et référence de financement*

Exercice :,

Chapitre :,

Objet : Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°2025-.../HFD-K, du/.../ 2025... relative à la *insérer objet du marché*

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°..... du/.../ 20... relative à la *insérer objet du marché*

Date et le numéro de la lettre d'invitation : N°xxx du xx..... /.... / 20.

Date et lieu de dépôt des offres : xx /../20.. à heures mn

Date et lieu d'ouverture des offres : xx/... janvier 20.... à heures mn à

Nombre de plis reçus : 3

1. Fournisseurs xxx1 ;
2. Fournisseurs xxx2 ;
3. Fournisseurs xxx3
4. Fournisseur xxxx 4
5. Fournisseur xxxx 5.

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Xxxx xx xx, (Président) ;
- Xxxx xx xx (Rapporteur) ;
- Xxxx xx xx (Membre) ;
- Xxxx xxx (Membre).
- Représentant de la cellule (observateur)

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le .../.../20... à heures mn dans la salle de réunion de la *insérer lieu où l'ouverture aura lieu* Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| 1. Fournisseurs xxx1 : | F CFA TTC ou HTT; |
| 2. Fournisseurs xxx2 : | F CFA TTC ou HTT; |
| 3. Fournisseurs xxx3 : | F CFA TTC ou HTT ; |
| 4. Fournisseur xxx4 |F CFA TTC ou HTT; |
| 5. Fournisseur xxx5 |F CFA TTC ou HTT; |

VERIFICATION DES OFFRE

**TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES
PIECES DEMANDEES**

N°	Désignation des pièces	soumissionnaires
----	------------------------	------------------

Ordre		Pli n°1	Pli n°2	Pli n°3	Pli n°4	Pli n°5
1	Soumission et engagement (datée et signée)					
2	Registre du commerce,					
4	Carte d'Identification fiscale (NIF)					
5	Quitus fiscal en cours de validité,					
7	Attestation de reversement de la TVA					

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Tableau N°2 : récapitulatif et de comparaison des offres

[Nom de l'Autorité contractante]

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte No __ du __/__/__
remise des prix __/__/__

Date de

Date d'ouverture des plis le __/__/__

Lieu d'ouverture : _____

N°	Noms soumissionnaire	Montant publiquement	Erreur	Montant corrigé TTC/HTT	Observations
1					
2					
3					
4					
5					

Observations :

Conclusion : A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte N°...../..../2025 relative à la fourniture de Pour le compte du .../.../2025, la commission propose le soumissionnaire **xxx.....** comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant **TTC/HTT de (insérer le montant en lettre et en chiffre)** pour un délai **d'exécution insérer le délai d'exécution** jours à compter de la date de notification du contrat.

Kayes, le

Membres de la Commission :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
------------	-----------------	------------------

-

-

-

-